

LE ROLE DE LA COMMISSION DES SITES

par René LEGRAND

Architecte des Bâtiments de France,
Président de la Commission des Sites du Finistère.

Lorsque les commissions des sites ont été créées par la loi du 2 mai 1930, leur rôle consistait à maintenir les rares sites menacés par des causes alors assez restreintes, abattages d'arbres, constructions de maisons inesthétiques, etc.

La commission des sites a maintenant des devoirs de plus en plus étendus. L'accroissement des réseaux routiers, l'afflux des touristes, la distribution de l'énergie électrique sont autant de raisons qui modifient nos paysages.

Il n'est pas question d'empêcher ce que nous considérons comme des progrès. Lorsque l'on est entraîné dans un courant rapide on ne le remonte pas, on l'utilise pour atteindre la rive.

Nous devons nous considérer comme les metteurs en scène de l'immense spectacle qu'est notre région.

Nous devons accepter les opérations nécessaires que je qualifie de chirurgicales ; mais comme pour la chirurgie humaine nous devons pratiquer une chirurgie esthétique.

Serait-il impossible d'adapter, par quelques plantations bien placées, les coupures créées dans nos campagnes par les routes nouvelles ? L'auto-route de l'Ouest est une réponse à cette question. L'impression ressentie est profonde et l'effet est grandiose.

De statique, la commission des sites doit devenir dynamique.

Nous ne pouvons plus attendre que les faits soient accomplis et chercher à atténuer les conséquences, parfois fâcheuses, des nécessités de notre existence moderne. Il faut, dès les avant-projets que nous soyons consultés, aussi bien sur les projets routiers que sur les grandes constructions d'Etat, parfaites en elles-mêmes, mais très souvent inadaptées au pays qu'elles offensent, comme le fait un anthrax sur un beau visage.

Le problème touristique est important. Il ne suffit pas d'attirer les visiteurs, il importe de protéger contre leur afflux et leur indiscipline les lieux qu'ils sont venus voir parfois après avoir parcouru de nombreux kilomètres.

La visite de tel site renommé, comme la Pointe de Brézellec, a paru justifier la création d'une nouvelle route. Allez vous rendre compte sur place. Une carrière en exploitation, deux baraques et une maison modèle du génie construites récemment par la Marine, rendent inutile la route puisque le site est détruit.

Attention à la Pointe du Van, aux abords de la Baie des Trépassés, à la côte sud de la Baie de Douarnenez où se trouvent les derniers Pingouins d'Europe, à Ouessant, unique refuge français des derniers Phoques gris.

Je n'en terminerais plus si je citais tout ce qui est menacé. Il est grand temps d'intervenir, d'établir un inventaire de ce que nous voulons sauver, d'aider tous ceux qui se trouvent dans la nécessité de modifier un site, à ne pas le faire n'importe comment.

Il faut se donner la peine d'étudier et les solutions, alors toujours nombreuses, seront sélectionnées.

L'inventaire des sites établi, la création de zones réservées serait faite : zones de calme accessibles aux piétons, parcs zoologiques analogues aux réserves de Camargue et des Sept-Iles.

Les deux zones à protéger immédiatement sont :

- *La côte entre la Pointe du Van et Tréboul ;*
- *La côte Nord et Est de l'île d'Ouessant, dernier refuge d'oiseaux devenus très rares sur nos côtes.*

Le Finistère peut et doit devenir le point de rendez-vous de tous ceux qui cherchent dans de grandioses paysages le cadre nécessaire à la détente de leurs nerfs surmenés par un rythme impossible à soutenir sans périodes de repos.

BIBLIOGRAPHIE

Le monde des Mammifères.

par le Dr François BOURLIERE, 1 vol. in-4° carré, avec des dessins de P. BARRUEL, 96 planches en héliogravure et 16 hors-texte en couleur. — Editions Horizons de France, Paris, 1956. Prix : 2 950 francs.

Jusqu'ici, il manquait à la littérature scientifique française un ouvrage bien documenté et illustré sur les Mammifères. Cette lacune vient d'être comblée de très heureuse façon par le beau livre que leur consacre le professeur Bourlière, dans la collection « La Nature vivante ».

Richesse extraordinaire de la documentation photographique, clarté et concision d'un texte très riche en substance font de ce volume, un livre précieux pour la bibliothèque de tout naturaliste.

Précis d'Ecologie animale.

par F.-S. BODENHEIMER, traduction de J. THEODORIDES, 1 vol. in-8°, 316 p., 31 fig. — Editions Payot, Paris, 1955. Prix : 1 200 F.

Cet ouvrage, dû au professeur Bodenheimer de l'Université de Jérusalem, est un des premiers traités d'Ecologie à paraître dans l'Ancien Monde, et l'excellente traduction française que nous en offre J. Théodorides rendra les plus grands services aux chercheurs de toutes les branches de la Zoologie.

Les racines du Ciel.

Paris, 1956. Prix : 950 francs.

par Romain GARY, 1 vol. in-8, 450 pages. — Editions Gallimard,

Ce livre original, plein de talent, dense mais de lecture si attachante, nous a paru admirable malgré des passages un peu compacts et des répétitions dues au retour de certains leitmotivs exprimant avec insistance le message de l'auteur.

Des différentes thèses exposées nous avons surtout retenu celle, impérieuse, de la Préservation de la Nature, personnifiée ici par la défense des éphémères d'Afrique Centrale contre la civilisation à outrance et le mercantilisme de notre temps, préservation qui doit permettre à l'homme de s'élever en cessant de tuer inutilement et en devenant l'ami de la Nature et de la Vie.

L'attribution du dernier prix Goncourt à ce magnifique roman aura fait prendre conscience à un immense public de l'idée de Protection de la Nature et cela ne constitue pas l'un de ses moindres mérites.

M.-H. J.

Les Gérants : Michel-Hervé JULIEN & Albert LUCAS.

Dépôt Légal : 3^e Trimestre 1957

IMPRIMERIE DU CAP-HORN — 16, rue de Pont-l'Abbé, QUIMPER.